

Accompagnement social

Communauté de Communes Vie et Boulogne



Accompagnement personnalisé à France services - Palluau - octobre 2020

Dossier suivi par

Mme Delphine HERMOUET, Vice-présidente « actions sociales »

Charlotte POITRAL, Responsable pôle services à la population

02 51 98 16 14 - c.poitral@vietboulogne.fr

Elisabeth AGENEAU, Chargée de mission CTG

06 29 16 16 87 - e.ageneau@vietboulogne.fr

Chloé PAUGAM, Conseillère technique action sociale CAF

02 51 44 72 77 - chloe.paugam@caf.fr

Crédits : CCVB, Adobe Stock, Freepik, Canva

Diagnostic

Orientations de la Branche Famille

Les travailleurs sociaux ont un rôle majeur dans la politique d'accès aux droits de la branche qui passe également par une logique de développement social local :

- La construction et le développement d'un réseau partenarial d'acteurs afin de faciliter l'orientation et la mise en relation des allocataires,
- La connaissance de l'environnement social et des actions menées par les partenaires.

Toutefois, les enjeux de la politique d'accès aux droits dépassent le cadre de la branche, et constituent l'essence même du service public où la mobilisation de chacun est nécessaire, notamment face au développement des démarches dématérialisées où 20% du public rencontre des difficultés face au numérique.

1. Une diversité de situations

2. Un accompagnement social aux multiples visages

3. Les constats identifiés par les acteurs du territoire

4. Synthèse des données par commune

Le volet « accompagnement social » est complémentaire à la thématique « accès aux services administratifs et démarches en ligne » qui était davantage centrée sur l'accessibilité pour l'utilisateur :

- connaître : être informé de l'offre,
- accéder : s'y rendre physiquement ou à distance
- bénéficier d'un service : accueil, accompagnement numérique.

Le volet « accompagnement social » renvoie aux interventions, leurs modalités, ce qui lie la personne accompagnée et l'accompagnant.

1. Une diversité de situations

L'accompagnement social concerne tout type de personne, quel que soit son âge ou son milieu, sa composition familiale, qu'elle bénéficie de prestations sociales ou non, qu'elle soit plus ou moins pourvue de compétences numériques et/ou linguistiques (écrit / oral) ...

L'origine de l'accompagnement est variée. L'habitant peut en ressentir le besoin, en exprimer la demande ou au contraire en avoir peu ou pas conscience. Un accompagnement peut lui être proposé par un proche, un élu, un professionnel ou un bénévole mais peut être également imposé comme dans le cadre de la protection de l'enfance. Il peut être aussi lié à un dispositif dans lequel l'utilisateur est inscrit (ex : RSA, chantier d'insertion).

L'accompagnement social peut s'exercer :

- à différents stades : en prévention, à l'occasion d'un événement (naissance, séparation, décès) ou pour un besoin plus récurrent...
- selon plusieurs modalités : individuel ou collectif, par un bénévole (ex : déplacement solidaire, aide alimentaire) ou un professionnel
- sous plusieurs formes : financier sous forme de prestation versée ou humain (information, conseils, activation des prestations/droits, accompagnement dans les démarches...)
- dans des domaines larges : l'accès aux droits, le soutien à la parentalité, l'insertion professionnelle, la santé, le logement, la gestion du budget...
- ponctuellement ou sur une durée plus longue.

Certains leviers facilitent l'accompagnement social de l'habitant ¹ :



¹ **Expressions** des participants recueillies lors du groupe de travail « Accompagnement social » - octobre 2021

Parmi la diversité de personnes concernées par l'accompagnement social, certaines bénéficient d'un versement de prestations sociales. Les paragraphes suivants apportent un éclairage sur les deux principales catégories de public : la population allocataire CAF et celle couverte par la MSA.

1.1 La moitié de la population couverte par la CAF

En 2021, 50% de la population bénéficient d'une prestation CAF : allocations familiales, naissance, aide au logement, RSA, allocation adulte handicapé, prime d'activité... Cette part est plus importante qu'à l'échelle départementale : 46%.

La part des allocataires CAF du territoire ayant de faibles revenus est moins importante qu'à l'échelle de la Vendée. Parmi les 7 866 foyers allocataires CAF, 30% ont un QF inférieur à 700€ en 2021 (Vendée 43%). En 1 an, cette part n'a pas augmenté sur le territoire (Vendée +1%)².

La part des allocataires bénéficiant de prestations familiales (allocations familiales, complément familial, soutien familial, naissance jeune enfant) est plus importante qu'à l'échelle de la Vendée : 76% (Vendée 61%).

La proportion d'allocataires CAF bénéficiant d'aides au logement est moins importante sur le territoire qu'à l'échelle départementale : 26% contre 35% en Vendée. Elle est semblable concernant les prestations RSA, allocations adulte handicapé et prime d'activité.

² Diagnostic Accès aux services administratifs et démarches en ligne p.9

Répartition des allocataires CAF selon le quotient familial et les prestations versées pour 2021

	Aizenay	Apremont	Beaufou	Bellevigny	Falleron	Grand'Landes	La Chapelle-Palluau	La Genétouze	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Maché	Palluau	Saint-Denis-la-Chevassse	Saint-Etienne-du-Bois	Saint-Paul-Mont-Petit	CCVB	Vendée
POPULATION																	
Nombre de foyers allocataires	1 812	330	254	1 023	282	118	157	329	1 496	589	317	221	398	395	145	7 866	122 649
Nombre de personnes couvertes	5 127	967	822	3 017	813	357	506	981	4 377	1 698	878	621	1 173	1 176	429	22 942	314 149
Population INSEE 2021	9 888	1 846	1 532	6 202	1 632	690	963	1 993	8 748	3 570	1 583	1 122	2 386	2 143	822	45 120	679 991
Taux de couverture CAF	53%	52%	54%	49%	50%	52%	52%	49%	45%	47%	55%	55%	49%	55%	52%	50%	46%
REPARTITION DES FOYERS ALLOCATAIRES EN FONCTION DU QUOTIENT FAMILIAL																	
Inférieur à 700€	555	113	64	276	102	45	39	70	451	192	124	80	111	134	45	2 401 - 30%	52 404 - 43%
De 700 à - de 1 000€	439	85	59	251	68	41	36	92	312	142	69	54	85	91	35	1 859 - 24%	26 225 - 21%
De 1 000 à moins de 1 500€	490	106	85	303	85	29	64	108	449	162	82	54	138	124	43	2 322 - 30%	27 754 - 23%
1 500€ et plus	272	18	43	151	18	0	14	49	228	73	30	19	54	30	16	1 015 - 13%	12 029 - 10%
Non connu	54	8	ND	42	9	ND	ND	10	56	19	12	14	10	16	6	266 - 3%	4 205 - 3%
NOMBRE DE FOYERS PERCEVANT DES PRESTATIONS																	
Prestations d'entretien ³	1 020	201	173	620	154	71	102	192	878	318	174	118	232	229	85	4 567 - 58%	58 140 - 47%
Prestations naissance jeune enfant	317	62	51	207	54	22	33	74	234	102	58	35	79	79	27	1 434 - 18%	17 825 - 14%
Aides au logement	498	71	55	236	77	37	28	60	382	175	98	64	108	104	40	2 033 - 26%	43 573 - 35%
Revenu de solidarité active (RSA)	70	22	9	19	15	9	5	15	56	18	23	17	13	24	10	325 - 4%	7 951 - 6%
Allocation adulte handicapé	121	22	10	50	17	5	7	14	109	32	23	8	26	22	9	475 - 6%	10 118 - 8%
Prime pour l'activité	675	124	74	351	106	48	54	120	516	206	110	99	121	136	46	2 786 - 35%	43 782 - 36%
NOMBRE DE PRESTATIONS PERCUES PAR FOYER																	
Une seule	990	162	132	569	149	52	81	182	852	326	165	111	217	201	80	4 269 - 54%	69 284 - 56%
2 prestations	425	89	65	248	67	24	37	87	345	138	68	49	111	91	30	1 874 - 24%	28 358 - 23%
3 prestations	232	42	29	118	34	19	26	36	151	58	42	37	37	49	19	929 - 12%	13 727 - 11%
4 prestations et +	165	37	28	88	32	23	13	24	148	67	42	24	33	54	16	794 - 10%	11 280 - 9%

CAF DE LA VENDEE - Données de décembre 2021 - ND : Non diffusé pour secret statistique

³ **Prestations d'entretien** : Allocations familiales (à partir de 2 enfants), complément familial (à partir de 3 enfants), ASF (allocation de soutien familial en l'absence de pension alimentaire dans le cadre des parents isolés)

1.2 Environ 10% de la population couverte par la MSA

En 2020, 4 482 personnes bénéficient du régime agricole MSA soit 10.1% de la population (Vendée 7.9%).

Au 30/06/2021, 694 foyers allocataires MSA sont couverts par des Prestations Familles.

Répartition du nombre de foyers allocataires MSA bénéficiant de Prestations Familles selon l'activité

	Non actif	Actif	Indéterminé	TOTAL
Aizenay	41	90	s	132
Apremont	3	24	0	27
Beaufou	4	20	0	24
Bellevigny	16	59	0	75
La Chapelle-Palluau	s	13	0	-
Falleron	8	25	0	33
La Genétouze	s	13	s	16
Grand'Landes	s	11	0	11
Les Lucs-sur-Boulogne	42	54	0	96
Maché	3	20	0	23
Palluau	23	7	0	30
Le Poiré-sur-Vie	45	64	0	109
Saint-Denis-la-Chevasse	19	32	0	51
Saint-Étienne-du-Bois	18	21	s	30
Saint-Paul-Mont-Penit	s	9	0	-
CC Pays Vie et Boulogne	229	462	3	694
Vendée	2 666	5 183	28	7 877

MSA - SID Familles - Données au 30 juin 2021 - s : Non diffusé pour secret statistique

Les allocataires MSA peuvent bénéficier également de prestations retraites et santé.

Les proportions de prestations versées aux allocataires MSA à l'échelle territoire sont comparables à celles de la Vendée. 255 allocataires bénéficient d'aides au Logement soit 5.5% de la population (Vendée 5.5%). 761 allocataires MSA ont un QF < 1200€ soit 17% de la population couverte (Vendée 16%). 66 bénéficient de la Complémentaire Santé Solidaire au 15/11/2021 soit 1% de la population (Vendée 2%).

Répartition du nombre d'allocataires MSA selon les prestations versées

	Aide Personnalisée au Logement	Allocation de Logement à caractère Familial	Allocation de Logement à caractère Social	Prime d'activité PPA	RSA	Allocations Familiales	Bénéficiaires CSS ⁴ au 15/11/2021	Chèques vacances 2021	QF < 1200 euros
Aizenay	40	3	6	44	s	46	17	16	146
Apremont	s	s	s	15		13	7	12	41
Beaufou	s	s	0	s		19	4	s	21
Bellevigny	15	s	s	24		37	3	7	71
La Chapelle- Palluau	s	s	0	7		7	s	3	17
Falleron	5	3	s	16		13	3	10	35
La Genétouze	s	0	0	7		7		s	14
Grand'Landes	0	s	s	4		7	s	s	14
Les Lucs-sur- Boulogne	42	s	3	25		27	s	9	105
Maché	3	s	0	9	s	9	3	s	28
Palluau	20	0	s	4		5	3	s	37
Le Poiré-sur- Vie	40	s	4	22		44	5	9	108
Saint-Denis- la-Chevasse	18	s	5	16		16	6	4	55
Saint- Étienne-du- Bois	14	6	s	8		16	9	9	56
Saint-Paul- Mont-Penit	s	0	0	5		6	s	s	13
CC Pays Vie et Boulogne	204 4%	25 0.5%	26 1%	208 5%	3 0.1%	272 6%	66 1%	89 2%	761 17%
Vendée	1 990 4%	266 0.5%	736 1%	2 518 5%	130 0.2%	2 907 5%	1 256 2%	1 113 2%	8 891 16%

MSA - SID Familles - Données au 30 juin 2021 - s : Donnée inférieure à 3 - Non diffusé pour secret statistique

⁴ **CSS** : A compter du 1er novembre 2019, l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) et la Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C) ont été unifiées dans un nouveau dispositif appelé "Complémentaire Santé Solidaire".

2. Un accompagnement social aux multiples visages

Le territoire compte de nombreux acteurs de l'accompagnement social avec pour chacun un périmètre d'intervention (communal, intercommunal ou plus largement), un porteur (institution, association), des missions et des modalités d'intervention différents.

Pour certains besoins, les habitants doivent aller en dehors du territoire pour bénéficier d'un accompagnement physique (ex : agence Pôle Emploi à La Roche-sur-Yon ou Challans, CPAM à La Roche-sur-Yon...).

La présentation ci-après cible les principaux intervenants sur Vie et Boulogne, professionnels et bénévoles, spécialisés dans le champ de l'accompagnement social (d'autres acteurs y contribuent en complément de leurs missions principales, comme le Relais petite enfance ou les Finances publiques...).

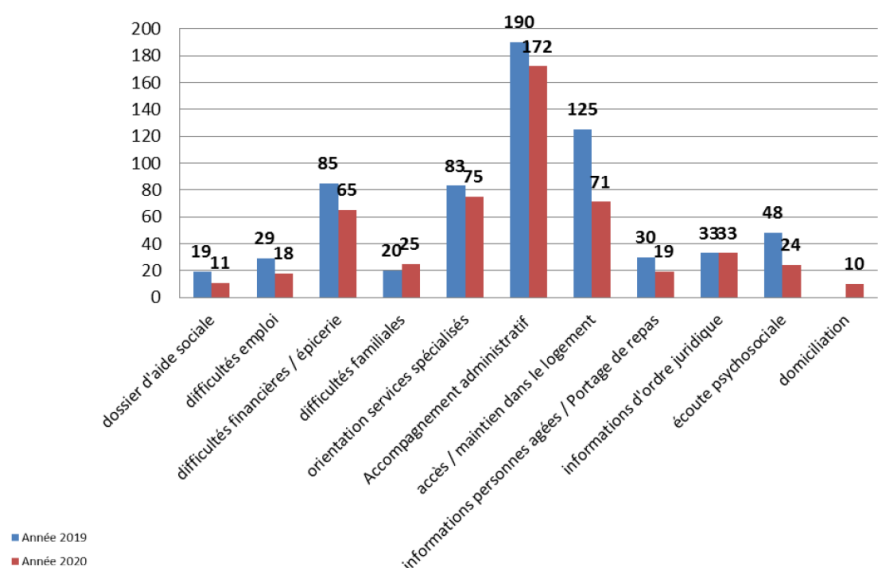
2.1 Les CCAS, outils de l'action sociale communale

Le territoire compte actuellement 12 Centres Communaux d'Actions Sociales, obligatoires pour les communes de plus de 1 500 habitants, facultatifs en dessous, composés à parité d'élus et de non élus. Les CCAS constituent l'outil principal des municipalités pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. En fonction de la taille de la commune, des réalités locales, des choix politiques, leurs champs d'intervention, les moyens humains et financiers dédiés diffèrent.

Les 12 CCAS possèdent des missions légales obligatoires (dossier d'aide sociale, domiciliation et analyse des besoins sociaux) et des missions facultatives qui résultent des orientations prises dans le cadre de la politique d'action sociale de la commune : registre des personnes vulnérables, demande de logement, aide ou accompagnement administratif, aide à l'accès aux droits, aide financière, soutien aux personnes en situation de handicap, accès ou maintien dans le logement, animations auprès des seniors, des personnes aidées ou en situation d'isolement, cellule de veille sociale... Les CCAS développent des nouvelles missions pour répondre à des besoins identifiés : depuis juin 2021, le CCAS des Lucs-sur-Boulogne propose un service informatique solidaire (accompagnement ponctuel par un bénévole pour une démarche administrative simple). Certains CCAS gèrent également des structures (multi-accueil, Ehpad) ou des dispositifs (mutuelle communale, aide alimentaire, portage de repas, déplacement solidaire...).

Les communes d'Aizenay et du Poiré-sur-Vie sont chacune dotées d'un travailleur social qui accompagne les habitants selon leurs besoins. Au Poiré-sur-Vie, 317 accueils physiques ont été réalisés auprès de 161 familles différentes en 2020 (401 accueils auprès de 221 familles différentes en 2019) : familles, personnes seules avec ou sans enfant ou encore personnes âgées. Peu de jeunes sont accueillis, le plus souvent dans le cadre d'une demande de logement. Les personnes sont le plus souvent accompagnées pour plusieurs démarches et ce, durant plusieurs semaines. Les interventions portent sur différentes problématiques : administratif, budget/finance, logement, emploi, famille...

Evolution de la nature des interventions au CCAS du Poiré-sur-Vie



CCAS Le Poiré-sur-Vie – Rapport d'activités 2020

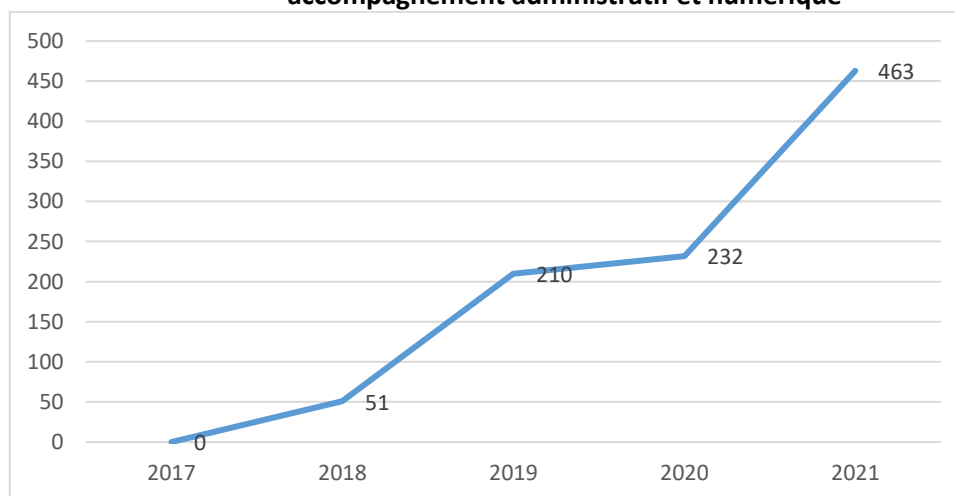
2.2 Les RDV d'accompagnement à France services

Parmi les services proposés à l'espace France services à Palluau⁵, l'utilisateur peut bénéficier d'un accompagnement administratif et numérique personnalisé sur RDV.

Deux conseillères France services sont formées et facilitent l'accomplissement de démarches administratives par l'habitant. Au sein d'un lieu neutre privilégiant le contact humain, les agents qui ne sont pas travailleurs sociaux, reçoivent actuellement les usagers 2 jours par semaine sur rendez-vous.

Depuis sa création en 2017, la fréquentation de l'espace France services s'est accrue de même que les rendez-vous personnalisés : 463 RDV en 2021.

Evolution du nombre de RDV personnalisés accompagnement administratif et numérique

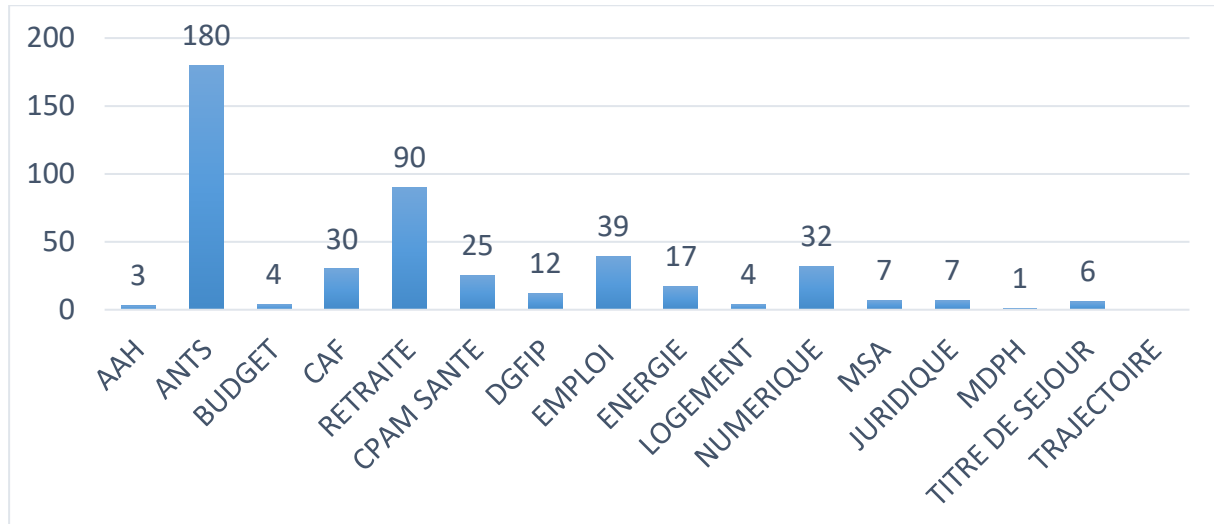


France services Vie et Boulogne - 2021

⁵ Diagnostic Accès aux services administratifs et démarches en ligne p.13

Dans le cadre du bouquet de services du quotidien proposés par France services, les accompagnements concernent des champs très divers (renouvellement de la carte grise, dossier retraite, actualisation Pôle Emploi, simulation d'allocation...) et se diversifient pour répondre aux besoins évolutifs des habitants : renouvellement de titres de séjour, installation de l'appli anti-covid, ma prime renov...

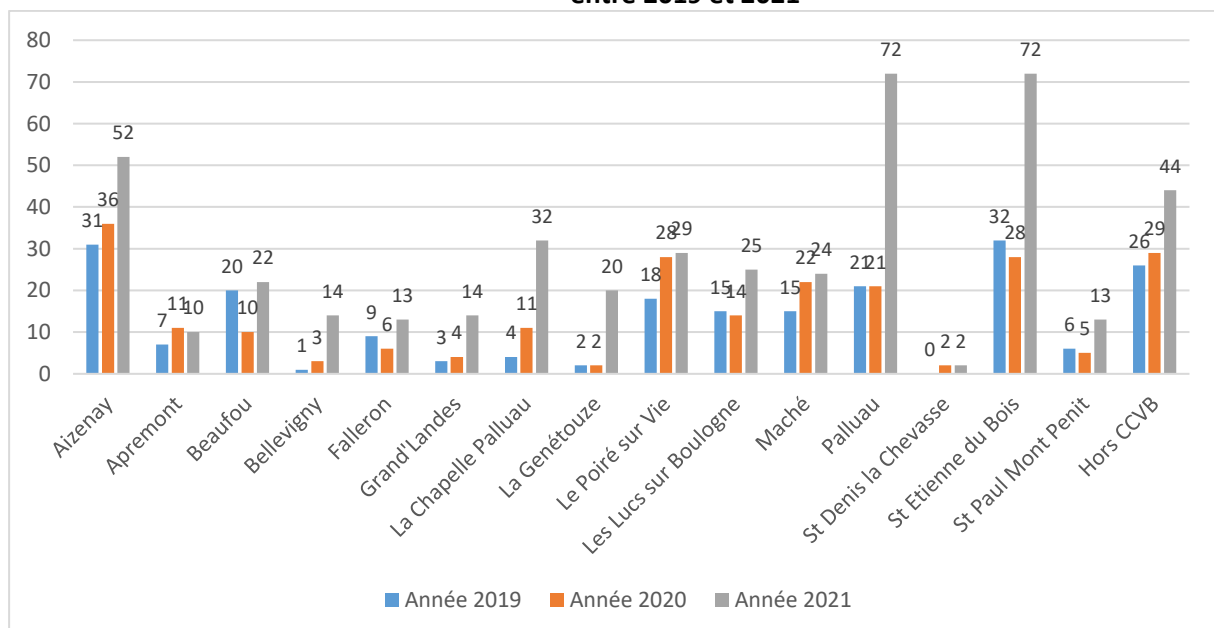
Objet des RDV personnalisés



France services Vie et Boulogne – 2021

90% des RDV sont alloués à des personnes du territoire. Ils ont eu connaissance du service via les mairies, les assistantes sociales, le bouche à oreille... Une augmentation conséquente de demandes d'usagers est observée sur les communes de Palluau, Saint-Etienne-du-Bois, la Chapelle-Palluau et la Genétouze.

Evolution de la provenance des usagers venant en RDV personnalisés entre 2019 et 2021



France services Vie et Boulogne - 2021

Les profils des usagers accompagnés sont très divers : près de la moitié a entre 50 et 64 ans. Les 25-49 ans représentent presque 20% des publics accompagnés et les plus de 65 ans 32% en 2021.

Pour résoudre des démarches plus complexes, les agents peuvent aussi s'appuyer sur des partenaires, notamment ceux présents au sein de la structure : Mission Locale, Tremplin-Acemus, MDEDE, Finances Publiques, CAF... Ces derniers apprécient d'être regroupés au sein d'un même lieu : davantage d'interconnaissance pour eux mais aussi une orientation facilitée pour l'utilisateur.

2.3 L'accompagnement social des familles proposé par la CAF

Le travailleur social de la CAF accompagne les familles allocataires avec enfant(s) et les parents non-gardiens (qui n'ont pas la charge de l'enfant) lorsqu'un événement ou une situation vient modifier l'organisation familiale, voire fragiliser son équilibre :

- Une séparation et/ou la résidence alternée, la situation du parent solo
- Le décès d'un enfant ou d'un parent
- Une naissance, le choix d'un mode d'accueil
- Le handicap ou la maladie d'un enfant
- La reprise d'un emploi, les règles relatives au congé parental
- Le logement (équipement, travaux d'amélioration, dettes de logement...)

En complémentarité du versement des prestations, et en fonction des besoins exprimés par la famille, cet accompagnement permet :

- D'être informé sur les nouveaux droits et de faciliter leurs ouvertures (rendez-vous des droits)
- D'être soutenu dans les différentes démarches face à ces changements (relations familiales, organisation future, conséquences budgétaires...)
- De mieux concilier vie familiale et vie professionnelle (mode de garde, horaires atypiques, congé parental...)
- D'être orienté si besoin vers des services ou dispositifs gérés par les partenaires

Deux travailleurs sociaux de la CAF interviennent sur Vie et Boulogne. Elles se mettent à disposition (par téléphone ou par courrier) en cas de changement familial : 1^{ère} naissance, séparation, décès parent ou enfant, maladie handicap enfant, parent seul. Les familles peuvent également prendre RDV en amont (naissance, séparation...). Elles sont reçues sur rendez-vous à France Service à Palluau, au pôle social du Poiré-sur-Vie, au centre social Mosaïque à Aizenay ou à la CAF à la Roche-sur-Yon. En 2019, 421 RDV personnalisés ont été réalisés auprès des allocataires CAF du territoire concernant la parentalité dans près des ¾ des RDV.

Objet et nombre de RDV physiques personnalisés

	Aizenay	Apremont	Beaufou	Bellevigny	Falleron	Grand Landès	La Chapelle Palluau	La Genétouze	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Maché	Palluau	Saint Denis-la-Chevassé	Saint Etienne-du-Bois	Saint Paul-Mont-Petit	TOTAL CCVB
Insertion	17	ND	6	22	ND	ND	0	7	18	11	ND	11	ND	ND	0	103
Logement	0	0	0	0	0	0	0	0	ND	ND	0	ND	5	0	0	10
Parentalité	97	12	11	47	5	ND	6	11	46	19	10	16	6	14	ND	308

CAF DE LA VENDEE – 2019 – ND : Non diffusée pour secret statistique

2.4 L'accompagnement social par la MSA

Concernant l'accompagnement social par la MSA, le secteur est couvert par 3 travailleurs sociaux, rayonnant plus largement que le territoire, dont les missions sont centrées sur les personnes actives :

- Les exploitants agricoles en difficulté, allocataires du RSA ou non
- Les salariés et exploitants agricoles en activité, dès lors qu'un problème de santé pose la question de l'avenir social et professionnel de la personne
- Les ressortissants MSA lors d'une séparation du couple
- Les familles endeuillées lors des situations de décès d'actifs ou de leurs ayants droit

Sur l'année 2020, 276 interventions ont été réalisées (par téléphone, RDV à Challans ou La Roche-sur-Yon, visite à domicile) concernant 76 personnes.

2.5 L'accompagnement social par le Département

Les Maisons Départementales des Services aux Familles du Département sont des lieux d'écoute, d'information, d'aide et d'accompagnement. Le territoire en compte 2 : une à Palluau et une au Poiré-sur-Vie. 3 services sont à disposition des habitants :

- Le Service de Protection Maternelle et Infantile PMI prend en charge la protection et la promotion de la santé maternelle et infantile (enfants de moins de 6 ans)
- Le Service Départemental de l'Autonomie SDA accompagne des personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'autonomie et vivant à leur domicile, ou leur entourage (information, évaluation, accompagnement, orientation)
- Le Service Insertion, de la Prévention et de l'Accompagnement social SIPAS.

Le SIPAS mène des actions visant à permettre aux personnes de retrouver une autonomie budgétaire, sociale et professionnelle, ainsi que des actions de soutien à la parentalité.

Les assistants de service social, l'éducateur de prévention, les conseillères en économie sociale et familiale, agents d'insertion et psychologues insertion du département⁶ apportent leur soutien aux personnes et aux familles en difficultés dans de nombreux domaines :

- Accueil, écoute et évaluation, accès aux droits
- Difficulté dans les relations familiales et conjugales et / ou dans l'éducation des enfants
- Prévention dans le cadre de la parentalité et de l'éducation, entretiens familiaux ou individuel, actions collectives
- Protection des personnes en état de vulnérabilité
- Insertion socioprofessionnelle pour prévenir l'exclusion et la précarité
- Réalisation des évaluations au titre de la prévention ou de la protection de l'enfance, de la protection maternelle et infantile...

⁶ L'éducateur de prévention, les conseillères en économie sociale et familiale et le psychologue sont en résidence administrative à la Roche-sur-Yon et couvrent le territoire Vie et Boulogne ainsi qu'une partie de la Roche-sur-Yon. Les assistantes sociales sont rattachées à la MDSF du Poiré-sur-Vie ou Palluau et rayonnent exclusivement sur Vie et Boulogne.

En 2020, 3 620 RDV d'accompagnement ont été effectués par les 8 assistantes sociales des MDSF du Poiré-sur-Vie et Palluau auprès de 967 ménages (familles ou personnes seules). Le public bénéficie de RDV d'accompagnement global portant majoritairement sur l'accès aux droits, l'inclusion numérique, l'accès aux soins, la prévention parentalité et protection de l'enfance, l'accompagnement budgétaire. Différents travailleurs sociaux peuvent être amenés à travailler sur une même situation en complément des assistantes sociales (psychologue, conseillère en économie sociale et familiale...)

Les 35-49 ans représentent plus de 40% des publics accompagnés en 2020.

Publics accompagnés par les assistantes sociales au sein des MDSF du Poiré-sur-Vie et de Palluau

Service de l'Insertion, de la Prévention et de l'accompagnement Social (SIPAS)	
Nombre de ménages ¹ pris en charge	967
Nombre de premiers accueils	398
Nombre de Rendez-vous « Accès aux droits, 1 ^{er} accueil, inclusion numérique, accès aux soins »	826
Nombre de Rendez-vous « Accompagnement des familles en prévention et protection de l'enfance »	770
Nombre de Rendez-vous « Accompagnement budgétaire, surendettement, protection des personnes vulnérables »	639
Nombre de Rendez-vous « Logement (toutes procédures) »	460
Nombre de Rendez-vous « Insertion professionnelle et sociale (hors RSA) »	206
Nombre de Rendez-vous « Bénéficiaires du RSA »	321
Typologie des ménages :	
Couple avec enfants	269
Couple sans enfant	100
Femme seule	140
Homme seul	194
Mère isolée	230
Père isolé	26
Moyenne d'âge :	
0 -19 ans	2%
20-34 ans	24%
35-49 ans	41%
50-64 ans	26%
+ de 65 ans	7%

¹ Familles ou personnes seules

PSF-DRTE-SP2T 25/10/2021

2.6 L'accompagnement des jeunes par la Mission Locale

La Mission Locale accompagne les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés en individuel ou en collectif (dispositif garantie jeunes) dans les domaines de l'orientation, de l'emploi et la formation mais aussi sur des difficultés sociales et de santé (mobilité, logement, droits civiques...). Chaque année, entre 150 et 160 jeunes de Vie et Boulogne sont suivis par ce service sur une durée allant de 6 mois à plusieurs années : les 18-21 ans représentent 50% des bénéficiaires. La part des mineurs accompagnés (16-17 ans) est en augmentation de 11% entre 2019 et 2020, passant de 15% en 2019 à 26% en 2020.

Au total, 159 jeunes en 1er accueil et 318 jeunes ont été suivis par ce service sur Vie et Boulogne en 2020 (+ 16.8% et + 18.6% par rapport à 2019) sur une durée allant de 6 mois à plusieurs années. 4 lieux de permanences sont déployés sur le territoire : au sein de France services à Palluau, au pôle social du Poiré-sur-Vie, à la mairie de Bellevigny et au centre social à Aizenay.

Jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2020

Commune	Nombre de jeunes en 1 ^{er} accueil	Nombre de jeunes accompagnés
Aizenay	36	74
Apremont	3	10
Beaufou	4	9
Bellevigny	18	38
Falleron	9	20
Grand'Landes	5	7
La Chapelle-Palluau	3	4
La Genétouze	6	13
Le Poiré-sur-Vie	33	66
Les Lucs-sur-Boulogne	10	19
Maché	5	8
Palluau	7	17
Saint-Denis-la-Chevassse	7	12
Saint-Paul-Mont-Penit	4	5
Saint-Etienne-du-Bois	9	16
Total	159	318
Total (2019)	134	256

Mission Locale - 2021

2.7 L'accompagnement vers l'emploi et l'insertion professionnelle par Tremplin et Acemus

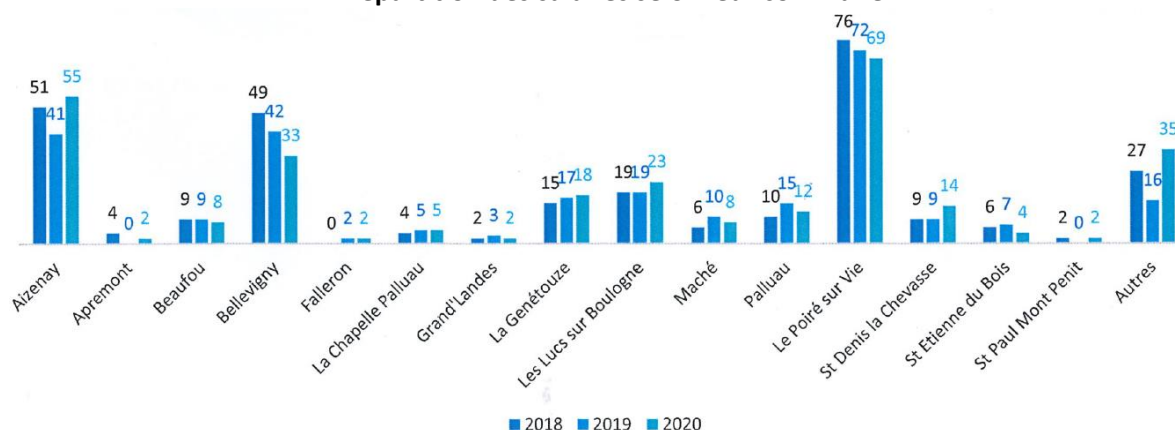
L'association intermédiaire Tremplin, conventionnée par l'Etat, contribue à l'insertion et au retour vers l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, en leur permettant de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs.

4 conseillères en insertion professionnelles CIP suivent et accompagnent des salariés en vue de faciliter une insertion sociale et professionnelle durable. Lors de son premier entretien, chaque salarié fixe avec sa CIP référente des objectifs d'accompagnement. En 2020, 390 salariés ont bénéficié d'au moins un entretien individuel. Il s'agit de faire des points étapes dans le parcours d'insertion professionnelle de chaque salarié et de réadapter les objectifs.

Le parcours du salarié est facilité au moyen de diverses actions : aide à la résolution des freins périphériques à l'emploi au cours d'entretiens individuels (rédaction du CV, lettre de motivation...), périodes de mises en situation en milieu professionnel (PMSMP), mise en place d'ateliers collectifs (Activation du Développement Vocationnel et Personnel, Prévention sécurité routière...), rencontre avec d'autres référents sociaux (Mission locale, Pôle emploi...).

Tremplin a favorisé la mise en réseau entre les employeurs et 292 salariés en 2020 (88% des salariés originaires du territoire). Parmi ce public, 61% sont inscrits à Pôle Emploi.

Répartition des salariés selon leur commune

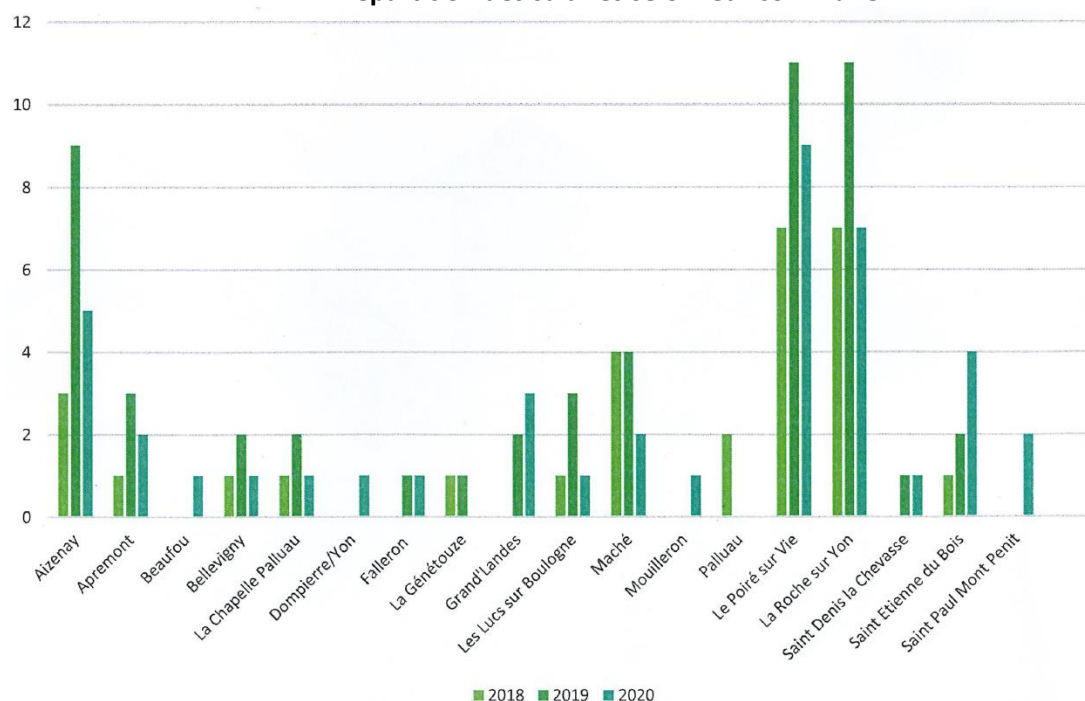


Rapport activités Tremplin 2020

L'association ACEMUS, conventionnée par l'Etat en tant qu'Ateliers et Chantiers d'Insertion ACI propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes éloignées de l'emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles et répondant à une des catégories suivantes : moins de 26 ans en grande difficulté bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi de longue durée, travailleurs reconnus handicapés. A travers un contrat d'engagement de 4 à 12 mois (renouvelable jusqu'à 24 mois) sur l'un des 3 ateliers (maraichage, espaces verts, transformation), les salariés bénéficient d'une rémunération au moins égale au SMIC et d'un accompagnement vers un parcours de formation et/ou d'emploi durable.

46 salariés en insertion ont été présents sur l'année 2020 dont 33 domiciliés sur le territoire.

Répartition des salariés selon leur commune



Rapport activités Acemus 2020

Tout au long du parcours du salarié, des rencontres quadripartites entre le salarié, son référent social, la CIP et l'encadrant technique sont réalisées. L'accompagnement socio-professionnel du salarié est individuel et collectif : encadrement au quotidien sur les ateliers maraichages-espaces verts-

transformation, ateliers collectifs, stages en milieu professionnel (PMSMP), entretiens individuels (aide à la construction du projet professionnel, travail sur la mobilité, le CV...)

Les déplacements restent un frein dans l'accessibilité aux missions de travail. 17% des salariés Tremplin circulent à pied, vélo ou scooter et 5.7% des salariés n'ont aucun moyen de locomotion ou vélo.

Tremplin et Acemus accompagnent au quotidien les salariés afin de lever ces freins à la mobilité : possibilité de location de vélos ou cyclomoteurs ou recherche de solutions équivalentes. Les associations soutiennent également les salariés dans la recherche de financements en partenariat avec MOVEA, pour le permis, l'achat et réparation de véhicule, ainsi que le Fonds d'aide à l'insertion qui est mobilisé par la Commission locale pour l'insertion et l'emploi.

2.8 Le conseil en mobilité géographique de la MDEDE

La Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Economique MDEDE85 apporte un conseil en mobilité géographique pour lever les freins à l'emploi et à la formation des actifs. Ils doivent être orientés par un professionnel : travailleur social, conseiller France Services...

La Plateforme Mobilité en Vendée pour les Actifs MOVEA est un dispositif d'aides mobilisables et d'accompagnement, pilotée par la MDEDE qui se veut un levier pour solutionner des difficultés de mobilité dans le cadre de l'insertion professionnelle et du maintien dans l'emploi.

En 2020, 35 personnes ont été conseillées sur le territoire dont 2 RDV à France services en 2020 (2 permanences sur RDV par mois). Certains habitants sont redirigés sur les permanences de La Roche-sur-Yon pour des difficultés d'accès à Palluau.

2.9 Le Point Conseil Budget de l'AREAMS

Dans le cadre de la Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté, l'AREAMS a mis en place un Point Conseil Budget, labellisé par l'Etat (direction départementale de la cohésion sociale). Le référent PCB assure l'accueil physique et apporte informations, conseils et aides sur les difficultés budgétaires rencontrées par les personnes (ex : problème persistant, changement de vie qui impacte le budget, situation d'endettement...).

Une permanence sur RDV est organisée à France services tous les vendredis matin depuis janvier 2021. Cet accueil permet de proposer un service spécialisé au sein d'un lieu neutre. Seuls quelques RDV ont été effectifs jusqu'ici, le service étant récent et encore peu identifié par les habitants et les partenaires.

2.10 Une dynamique associative

- **L'accompagnement budgétaire proposé par C.RE.SU.S**

Depuis 2008, l'association C.RE.SU.S (Chambre Régionale de Surendettement Social) Vendée s'engage contre toutes les formes d'exclusion financière et plus particulièrement le surendettement qui demeure le phénomène économique et social au cœur de la problématique de l'endettement.

CRESUS Vendée poursuit 3 missions :

- l'accompagnement budgétaire pour toute personne en difficulté financière en apportant une réponse administrative et juridique : prévenir et traiter l'endettement, accompagner la mise en place d'une gestion de budget, limiter les frais et agios, répondre aux injonctions d'huissier, rédiger un courrier... 50 dossiers de surendettement ont été traités en 2020 par l'association vendéenne.

- la distribution du micro-crédit social accompagné pour les personnes non admissibles au crédit bancaire classique avec le concours de partenaires financiers et l'agrément de la Caisse des Dépôts et Consignation. En 2020, 130 dossiers ont été initiés par CRESUS Vendée pour 60 micro-crédits sociaux contractés.

- l'accompagnement des autoentrepreneurs et très petites entreprises en difficulté : constitution de dossier au Tribunal de commerce.

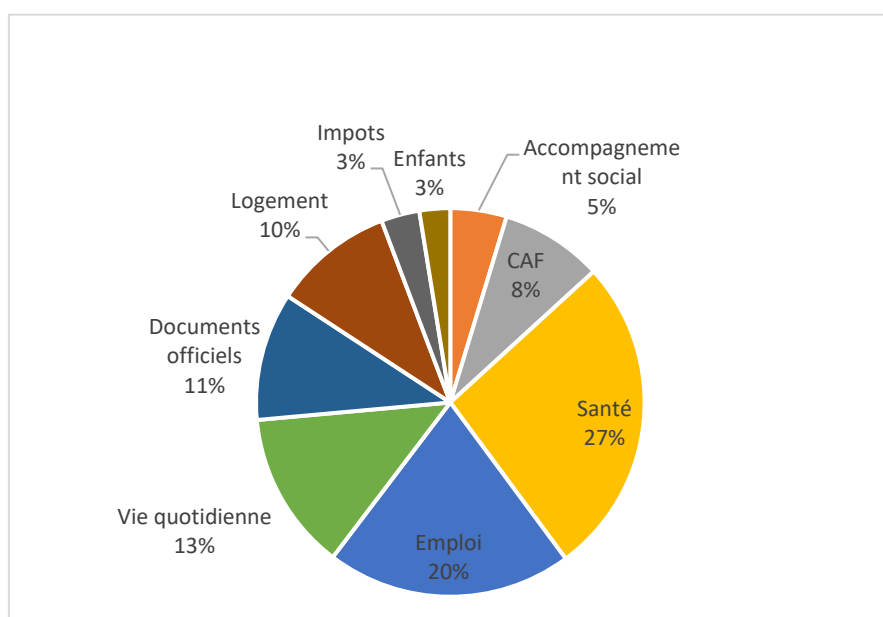
CRESUS compte 8 bénévoles qui repartissent leur action en 5 lieux de permanences en Vendée dont Aizenay, le siège social de l'association. 3 bénévoles accompagnent toute personne en difficulté financière, sur RDV, lors de permanences organisées à Aizenay le mardi toute la journée et le vendredi matin. Des partenariats sont en place avec l'épicerie sociale d'Aizenay, Tremplin-Acemus, les assistantes sociales du département.

- **Les centres sociaux**

Vie et Boulogne compte 2 centres sociaux associatifs, Mosaïque à Aizenay et Solidavie au Poiré-sur-Vie. Déclinés en fonction de leur projet, chacun offre et propose un accueil, des animations, activités et services à vocation éducative, sociale et culturelle.

Depuis septembre 2020, Mosaïque bénéficie du label « Point numérique CAF ». Le centre social permet aux usagers éloignés du numérique ou ne possédant pas d'équipement et qui souhaitent effectuer des démarches d'accéder à un espace en libre-service (ordinateur, scan, imprimante) et à un accompagnement physique individuel 2 ½ journées par semaine... Entre janvier et septembre 2021, 100 accompagnements individuels ont été réalisés auprès de 32 personnes pour des démarches diverses de 1^{er} niveau.

Répartition des accompagnements à Mosaïque



Données centre social Aizenay - Janvier à septembre 2021

Dans le cadre du renouvellement de son projet social pour 2021-2024, Solidavie souhaite favoriser l'accès aux droits en demandant la labellisation d'un point numérique CAF et en s'engageant dans le dispositif Conseiller Numérique. Le Conseiller Numérique accompagne l'habitant sur des thématiques numériques du quotidien : aide à l'usager pour le rendre autonome dans la réalisation des démarches administratives seul (prise en main d'un équipement informatique, navigation sur internet, gestion des courriels), soutien dans les usages numériques (consultation d'un médecin, vente d'un objet en ligne, achat en ligne...), sensibilisation aux enjeux du numérique en favorisant des usages citoyens et

critiques (protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux, suivi de la scolarité des enfants...).

- **L'aide alimentaire**

3 organismes d'aide alimentaire sont présents sur le territoire :

- L'épicerie sociale « Bout'Sol » à Aizenay gérée par CCAS, à destination des habitants de la commune
- L'épicerie sociale au Poiré-sur-Vie gérée par le Secours Catholique, à destination des habitants des communes du Poiré, des Lucs-sur-Boulogne, de Beaufou, de Saint-Denis-la-Chevasse, de la Genétouze et de Bellevigny.
- Une distribution alimentaire à Palluau gérée par l'association Action Alimentaire du Pays de Palluau, à destination des habitants des 8 autres communes.

Chaque structure a son propre fonctionnement en fonction de l'histoire, des réalités et choix locaux. Depuis 2018, la Communauté de Communes Vie et Boulogne accompagne les 3 structures en apportant un soutien matériel (mise à disposition de locaux) et financier. L'intercommunalité anime également des réunions partenariales, pour échanger sur les réalités du territoire, les projets de chacun et renforcer l'harmonisation des pratiques (notamment sur les conditions d'inscription).

L'année 2018 a permis de conventionner le partenariat avec les différents organismes, d'harmoniser les subventions et de mutualiser le transport des denrées alimentaires par le financement d'un transporteur par la CCVB.

En 2019, près de 400 personnes différentes ont bénéficié de l'aide alimentaire, certaines pour toute l'année, d'autres sur une partie, pour environ 90 bénévoles engagés au sein des 3 structures d'aide alimentaire. Le nombre de personnes est plutôt stable.

Répartition des bénéficiaires et des bénévoles en 2019

Sites	Communes concernées	Nombre moyen de bénéficiaires	Nombre de familles	Nombre de bénévoles
Palluau	Apremont	13	Environ 45	Une quinzaine
	Falleron	30		
	Grand'Landes	9		
	La Chapelle-Palluau	7		
	Maché	26		
	Palluau	14		
	Saint-Paul-Mont-Penit	14		
	Saint-Etienne-du-Bois	27		
	TOTAL	140		
Aizenay	TOTAL	163	65	Une quinzaine
Le Poiré-sur-Vie	Beaufou	16	135	Une soixantaine
	Bellevigny	76		
	La Genétouze	26		
	Le Poiré-sur-Vie	147		
	Les Lucs-sur-Boulogne	70		
	Saint-Denis-la-Chevasse	21		
	TOTAL	356		

Données organismes et Banque Alimentaire

- **Le déplacement solidaire**

Le déplacement solidaire participe au maintien de la mobilité, mais contribue également au lien social et à la lutte contre l'isolement, en complément de l'entraide en co-voiturage familial, amical ou de voisinage. Cinq dispositifs de déplacement solidaire sont en place sur le territoire (Beaufou, Bellevigny, Le Poiré-sur-Vie, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint Denis-la-Chevasse) avec des fonctionnements variés : gestion, critères d'éligibilité, planning, participation financière, rayonnement.⁷ Des réflexions sont en cours sur d'autres communes.

De janvier à septembre 2021, près de 160 personnes différentes ont bénéficié du déplacement solidaire. Environ 70 chauffeurs bénévoles sont impliqués au sein des 5 dispositifs.

Dispositifs de déplacement solidaire au 1^{er} semestre 2021

	Beaufou	Bellevigny	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Saint Denis-la-Chevasse
Année de création	2019	2017	1998	2021	2019
Gestionnaire	Mairie	Mairie et association des aînés	Centre social Solidavie	Mairie	Mairie
Nombre de bénéficiaires différents	2	68	45 (51 inscrits)	18	26 (40 inscrits)
Nombre de trajets réalisés	0	263	219	47	74
Nombre de chauffeurs bénévoles	7	15 à 20	18	13	9

Données CCVB et dispositifs – novembre 2021

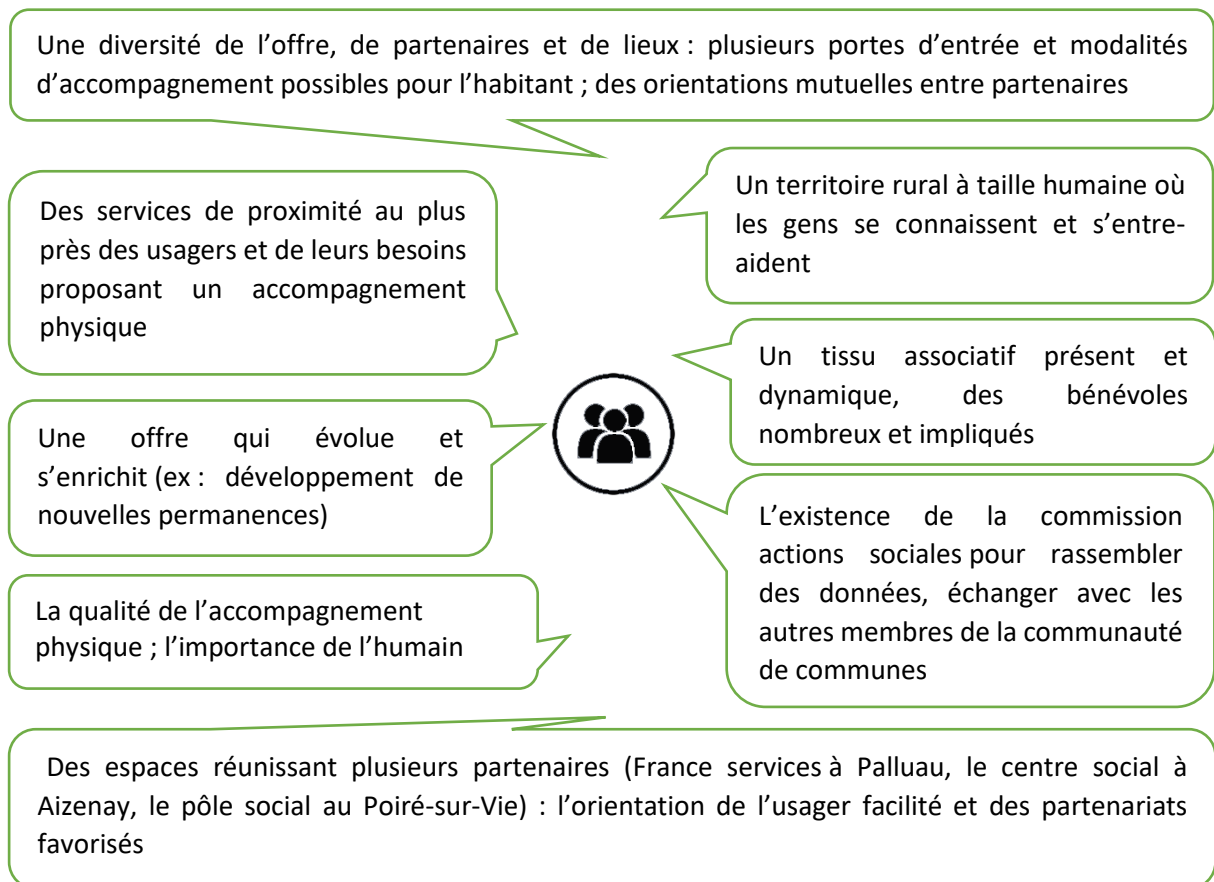
⁷ Détails dans le diagnostic Accès aux services administratifs et démarches en ligne p.15

3. Les constats identifiés par les acteurs du territoire⁸

Deux groupes de travail réunis les 11 octobre et 15 novembre 2021 ont mobilisé de nombreux participants, une trentaine sur chaque rencontre, avec une part importante de bénévoles et de professionnels. Ces réunions ont permis de développer l'interconnaissance entre les différents acteurs du territoire, d'alimenter le diagnostic ainsi que le plan d'actions.

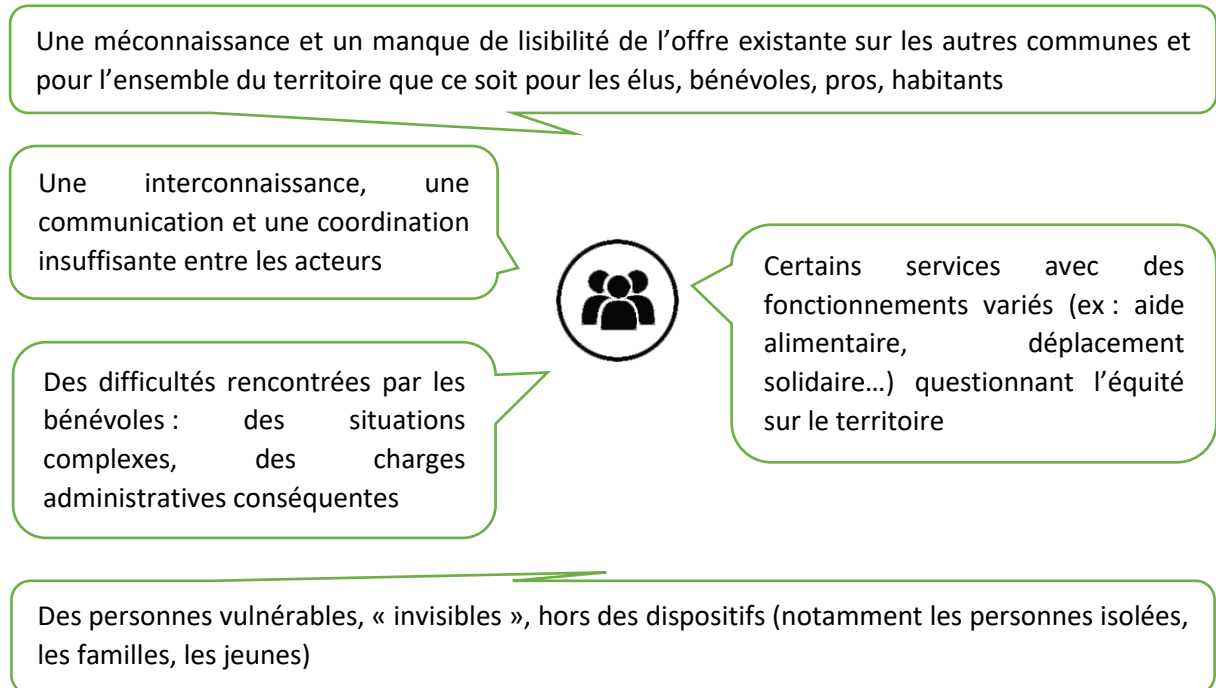
La commission intercommunale actions sociales du 2 décembre 2021 a permis aux élus d'apporter également leur point de vue sur les forces et faiblesses du territoire.

3.1 Les points forts identifiés



⁸ **Expressions** des participants recueillies lors du groupe de travail « Accompagnement social » - octobre et novembre 2021 et de la commission intercommunale actions sociales – décembre 2021.

3.2 Les points faibles constatés



4. Synthèse des données par commune

Données concernant la population par commune

	Aizenay	Apremont	Beaufou	Bellevigny	Falleron	Grand'Landes	La Chapelle-Palluau	La Genétouze	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Maché	Palluau	Saint-Denis-la-Chevassé	Saint-Etienne-du-Bois	Saint Paul-Mont-Penit	CCVB	Vendée
Population (sept 2021)	9 888	1 846	1 532	6 202	1 632	690	963	1 993	8 748	3 570	1 583	1 122	2 386	2 143	822	45 120	679 991
% CCVB	22%	4%	3%	14%	4%	2%	2%	4%	19%	15%	4%	2%	5%	5%	2%	100%	
Répartition de la population allocataires CAF – décembre 2021																	
Nombre de foyers allocataires	1 812	330	254	1 023	282	118	157	329	1 496	589	317	221	398	395	145	7 866	122 649
Nombre de personnes couvertes	5 127	967	822	3 017	813	357	506	981	4 377	1 698	878	621	1 173	1 176	429	22 942	314 149
Taux de couverture	53%	52%	54%	49%	50%	52%	52%	49%	45%	47%	55%	55%	49%	55%	52%	50%	46%
Répartition de la population MSA bénéficiant prestation familles – juin 2021																	
Nombre de foyers allocataires	132	27	24	75	33	11	13 + s ⁹	16	109	96	23	30	51	40	9 + s	694	7 877
Répartition des demandeurs d'emplois catégories A B C – septembre 2021																	
Nombre de demandeurs d'emplois A B C	693	162	94	385	132	71	70	107	534	231	166	91	167	181	70	3 154	52 549
% CCVB	22%	5.1%	3%	12.2%	4,2%	2,3%	2,2%	3,4%	16.9%	7,3%	5.2%	2.9%	5.3%	5.7%	2.2%	100%	
Evolution en 1 an	-10.9%	-4.7%	10.8%	-3.5%	-7%	1.4%	-10.3%	-7%	-9%	-7.6%	5.7%	-14.2%	0%	-12.6%	-13.6%	-7.4%	-7.4%

⁹ s : Donnée inférieure à 3 - Non diffusé pour secret statistique

Données concernant les bénéficiaires de l'accompagnement social par commune

	Aizenay	Apremont	Beaufou	Bellevigny	Falleron	Grand' Landes	La Chapelle-Palluau	La Genétouze	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Maché	Palluau	Saint-Denis-la-Chevassse	Saint-Etienne-du-Bois	Saint Paul-Mont-- Penit	CCVB
Nbre de RDV à FS - 2021	52	10	22	14	13	14	32	20	29	25	24	72	2	72	14	414
Nbre de RDV CAF - 2019	114	12	17	69	5	ND ¹⁰	6	17	64	30	10	27	11	11	ND	421
Nbre de RDV MSA - 2020																276
Nbre de RDV Assistantes sociales - 2019																3 620
Nbre de jeunes 16-25 ans suivis Mission Locale - 2020	74	10	9	38	20	7	4	13	66	19	8	17	12	16	5	318
Nbre de salariés Tremplin - 2020	55	2	8	33	2	2	5	18	69	23	8	12	14	4	2	257
Nbre de salariés Acemus - 2020	5	2	1	1	1	3	1	0	9	1	2	0	1	4	2	33
Nbre de pers. conseillés MDEDE - 2020																35
Nbre moyen bénéf. aide alimentaire - 2019	163	13	16	76	30	9	7	26	147	70	26	14	21	27	14	356
Nbre de bénéf. différents. déplacement solidaire - 2021	/	/	2	68	/	/	/	/	45	18	/	/	40	/	/	173

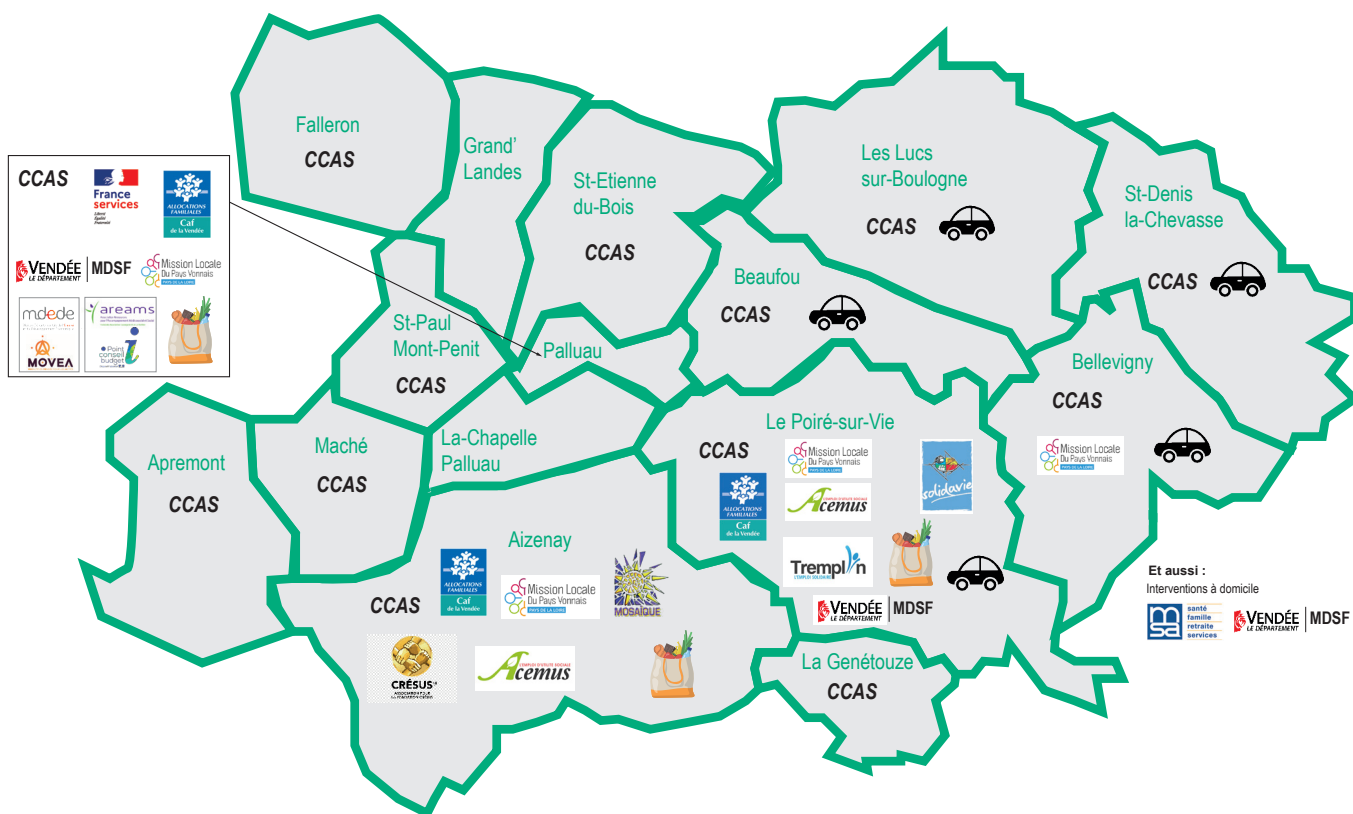
¹⁰ ND : Non diffusé pour secret statistique

1 UNE DIVERSITÉ DE SITUATIONS

- **Pour tous**, bénéficiaires de prestations sociales ou non, quel que soit l'âge, le milieu, la composition familiale...
- **Plus de la moitié de la population** bénéficie de prestations CAF/MSA : allocations familiales, naissance, aide au logement, RSA, allocation adulte handicapé, prime d'activité...



2 LES SERVICES RESSOURCES DU TERRITOIRE



Synthèse du diagnostic Accompagnement social

2/2

<p>Les CCAS</p> <ul style="list-style-type: none"> Politique d'action sociale de la commune 12 CCAS avec des missions obligatoires et d'autres facultatives Aizenay et Le Poiré-sur-Vie dotées d'un travailleur social 	<p>France services</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour tous les habitants Accompagnement personnalisé dans les démarches administratives et numériques 2 conseillères 206 rdv au 1^{er} semestre 2021 	<p>La CAF</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les allocataires avec enfant(s) en cas de changement familial : naissance, séparation, décès parent ou enfant, maladie handicap enfant, parent seul, reprise d'emploi, logement 2 travailleurs sociaux 421 rdv personnalisés en 2019 
<p>La MSA</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les allocataires actifs en difficultés sociales, lors d'une séparation, un problème de santé, une situation de deuil 3 travailleurs sociaux 276 interventions (tel, rdv au siège, à domicile), auprès de 76 pers. en 2020 	<p>Les Maisons départementales des solidarités et de la famille (MDSF)</p> <ul style="list-style-type: none"> Accès aux droits, aux soins, prévention parentalité et protection de l'enfance, accompagnement budgétaire 8 assistantes sociales 3 620 rdv auprès de 967 ménages (familles ou pers. seules) en 2020 	<p>Insertion professionnelle des jeunes</p> <p>La Mission locale</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les 16-25 ans déscolarisés Aides à l'orientation, l'emploi, la formation et à la mobilité, au logement, et sur la santé Accompagnement individuel ou collectif (Dispositif garantie jeunes) 1 conseillère en insertion professionnelle 318 jeunes suivis en 2020 (+18,6% / 2019) 
<p>Insertion et retour vers l'emploi</p> <p>Tremplin - Acemus</p> <ul style="list-style-type: none"> Pour les personnes en difficultés sociale et professionnelle 4 conseillères en insertion professionnelle Tremplin : 292 salariés mis à disposition en 2020 Acemus : 46 salariés sur 3 chantiers d'insertion en 2020 	<p>Mobilité professionnelle</p> <p>MOVEA</p> <ul style="list-style-type: none"> Dispositif d'aides mobilisables et conseil pour solutionner des difficultés de mobilités en lien avec l'emploi et la formation des actifs Orientation par un professionnel 35 pers. conseillées en 2020 	<p>Accompagnement budgétaire</p> <p>L'AREAMS</p> <ul style="list-style-type: none"> Point conseil budget : informations, conseils, aides sur les difficultés budgétaires 1 professionnel depuis janv. 2021 <p>CRESUS Vendée</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévention et traitement de l'endettement, gestion du budget 3 bénévoles depuis 2008  
<p>Les centres sociaux</p> <p>Mosaïque</p> <ul style="list-style-type: none"> Point numérique CAF et accompagnement individualisé. 100 rdv auprès de 32 pers. de janv. à sept. 2021 <p>Solidavie</p> <ul style="list-style-type: none"> Point numérique CAF et conseiller numérique à venir pour 2022  	<p>L'aide alimentaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Lutte contre la précarité alimentaire et lien social 2 épicerie sociale, 1 distribution alimentaire Près de 400 bénéficiaires pour environ 90 bénévoles en 2019 	<p>Le déplacement solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> Maintien de la mobilité et lien social 5 dispositifs en 2021 Près de 160 bénéficiaires différents pour environ 70 chauffeurs bénévoles en 2021 

3

L'ADAPTATION DE L'OFFRE

Points forts constatés

- Différents **partenaires**, sur différents **lieux**, sur un champ spécifique ou plus généraliste offrant plusieurs portes d'entrée et modalités d'accompagnement possibles pour l'habitant
- Une **dynamique associative** importante
- Des **espaces réunissant plusieurs partenaires** (France services à Palluau, centre social à Aizenay, pôle social au Poiré-sur-Vie) ; l'orientation de l'utilisateur facilitée lorsque les acteurs se connaissent

Points d'amélioration identifiés

- Une communication et une lisibilité à renforcer pour les habitants, les élus, les professionnels et les bénévoles : **"qui fait quoi ?"**
- Un **bénévolat** à soutenir
- Des **partenariats et une mise en réseau** à renforcer



Enjeu 1

Favoriser le recours pour tous aux services et dispositifs d'accompagnement social

Nouvelle

• **Action 1.1** : Elaborer un guide des services ressources partant des besoins des habitants

Nouvelle

• **Action 1.2** : Développer des actions partenariales collectives

Enjeu 2

Renforcer les complémentarités entre les acteurs locaux

Nouvelle

• **Action 2.1** : Constituer et faire vivre un réseau des acteurs de l'accompagnement social

Engagée

• **Action 2.2** : Poursuivre la mise en réseau des élus du territoire

Engagée

• **Action 2.3** : Poursuivre la mise en réseau de l'aide alimentaire

Nouvelle

• **Action 2.4** : Initier une mise en réseau sur les déplacements solidaires

Accompagnement social	ENJEU 1 : FAVORISER LE RECOURS POUR TOUS AUX SERVICES ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
Action 1.1 : Elaborer un guide des services ressources partant des besoins des habitants	
Contexte initial	- Une diversité de l'offre, de partenaires et de lieux : une méconnaissance et un manque de lisibilité de l'offre existante que ce soit pour les élus, bénévoles, pros, habitants, ne facilitant pas toujours le recours au service ni la bonne orientation des usagers concernés
Descriptif de l'action	- En concertation avec les acteurs, étudier le format, le contenu et son déploiement - Elaborer un support avec une porte d'entrée par besoin et situations d'habitant (ex : j'attends un enfant, j'ai un problème de mobilité, je suis sénior et je deviens dépendant) plutôt que par service et décrivant les services ressources mobilisables - Diffuser, mettre à jour, enrichir et promouvoir le support en s'appuyant sur les différents acteurs du territoire
Public ciblé	- Habitants, élus, professionnels (partenaires de l'accompagnement social, agents d'accueil en mairie) et bénévoles
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	- Réseau des acteurs
Moyens et Ressources	- Annuaire « qui fait quoi ? » (Action 2.1)
Points d'attention	- Format mixte : le support numérique permet de limiter l'impact environnemental et de faciliter l'actualisation et les liens vers les sites, le support papier permet de toucher le plus grand nombre - Lisibilité du support : accessible et langage simple - Actualisation régulière nécessaire des réponses pour que l'outil reste à jour et enrichissement en fonction des besoins - Nécessité de « Faire vivre cette ressource » : diffusion et mobilisation de l'outil par les acteurs locaux
Résultats attendus	- Meilleure compréhension de l'offre et des réponses existantes - Parcours de l'habitant facilité - Orientation facilitée vers le service d'accompagnement social adéquat - Recours aux services accru
Indicateurs d'évaluation	- Création du support et actualisation régulière - Utilisation du support par les partenaires
Calendrier	A partir de 2024

NOUVELLE

Accompagnement social	ENJEU 1 : FAVORISER LE RECOURS POUR TOUS AUX SERVICES ET DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
Action 1.2 : Développer des actions partenariales collectives	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux services, sur différents lieux et une diversité de partenaires : plusieurs portes d'entrée possibles pour l'habitant, parfois plusieurs acteurs à rencontrer pour une même situation - Des personnes vulnérables et/ou « invisibles » difficiles à repérer et à capter (notamment les personnes isolées, les familles, les jeunes) - Des espaces réunissant plusieurs partenaires (France services à Palluau, le centre social à Aizenay, le pôle social au Poiré-sur-Vie) facilitant l'orientation de l'utilisateur et la synergie entre acteurs
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - En fonction des besoins identifiés ou des projets envisagés, recenser les autres partenaires intéressés - Créer un groupe de travail pour définir et construire l'action : public ciblé, thématique, format (ex : campagne de communication ciblée auprès d'un public, atelier thématique, réunion partenariale d'information), support de communication, moyens... - Organiser et évaluer l'action - Partager au sein du réseau des acteurs (action 2.1) la réalisation et l'analyse de l'action réalisée
Public ciblé	- Habitants du territoire
Pilote de l'action	- Tout partenaire volontaire : à définir en fonction des projets ; co-pilotage possible par plusieurs acteurs
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de communes - Communes - Partenaires sociaux
Moyens et Ressources	- Moyens des partenaires impliqués
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Implication des partenaires - Communication et format de l'action adaptés au public ciblé - Toucher les publics vulnérables et les invisibles
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation des services et mise en synergie des compétences sur une action commune en direction d'un même public ou autour d'un thème commun - Interconnaissance, complémentarités entre les professionnels, dynamique partenariale intercommunale renforcées - Recours facilité pour l'habitant en bénéficiant de plusieurs services en une seule action - Accompagnement global et complémentaire de l'habitant favorisé
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions collectives proposées et nombre de partenaires mobilisés - Fréquentation - Satisfaction des organisateurs et des participants
Calendrier	A partir de 2023

NOUVELLE

Accompagnement social	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.1: Constituer et faire vivre un réseau des acteurs de l'accompagnement social	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Différents partenaires (élus, professionnels, bénévoles), sur différents lieux, sur un champ spécifique ou plus généraliste offrant plusieurs portes d'entrée et modalités d'accompagnement possibles pour l'habitant - Une communication et une lisibilité à renforcer : « qui fait quoi ? » pour les habitants, les élus, les professionnels et les bénévoles - Un souhait exprimé lors du groupe de travail CTG « accompagnement social » de créer un réseau des acteurs (élus, bénévoles associatifs, professionnels) à l'échelle intercommunale pour mieux se connaître, croiser les regards, partager des ressources, s'enrichir mutuellement, porter des projets communs
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Recenser et diffuser un annuaire des services de l'accompagnement social (référencement des acteurs avec noms, coordonnées, missions) « qui fait quoi ? » à destination des membres du réseau pour mieux connaître l'offre et se contacter en fonction des besoins et des projets - Organiser une rencontre physique annuelle pour, par exemple : <ul style="list-style-type: none"> • Echanger sur les actualités, les pratiques (ex : l' « aller vers »), les problématiques (ex : les barrières psychologiques), l'adaptation de l'offre de services • Partager des données quantitatives (ex : données de population, statistiques de fréquentation) et qualitatives (ex : observatoire sur le public accompagné : évolutions, freins rencontrés, besoins) • Approfondir une thématique (ex : place du bénévole, violences intra-conjugales..) • Impulser des sous-groupes thématiques, des projets communs (ex : action multi-partenariale auprès d'un public cible – action 1-2...) • Evaluer les avancées du projet social « Vivre et grandir ensemble » - Evaluer le réseau (utilisation de l'annuaire, format et contenu de la rencontre physique) et le faire évoluer selon les besoins
Public ciblé	- Acteurs volontaires de l'accompagnement social intervenant sur le territoire : élus (commission intercommunale, CCAS), professionnels (travailleurs sociaux, CCAS, centres sociaux...), bénévoles
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs du territoire - Intervenants extérieurs selon les besoins
Moyens et ressources	- Supports de présentation existants de chaque acteur (ex : site des collectivités, Caf.fr, etc..)
Points d'attention	<p>Pour l'annuaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actualisation régulière nécessaire par l'ensemble des acteurs pour que l'outil reste à jour - Nécessité de « Faire vivre cette ressource » : diffusion et utilisation de l'outil par les acteurs <p>Pour la mise en réseau physique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversité d'acteurs avec des fonctionnements et des attentes différentes - Dimensionnement du réseau - Articulation avec le réseau des acteurs « accès aux services » : mutualisation de certains temps - Représentativité équilibrée des participants - Disponibilités et implication des participants
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Interconnaissance, enrichissement mutuel et développement d'une dynamique territoriale - Meilleure connaissance des dispositifs et de leur organisation - Photographie, vision globale et analyse sociale partagée du territoire - Meilleure connaissance et prise en compte des dynamiques sociales mises en œuvre, des problématiques sociales et besoins sociaux locaux - Adaptation de l'offre de services - Mutualisation des réflexions, des projets, des ressources ...
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation, diffusion et mise à jour d'un annuaire - Satisfaction des participants - Actions émanant des réflexions portées
Calendrier	A partir de 2022

NOUVELLE

Accompagnement social	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.2 : Poursuivre la mise en réseau des élus du territoire	
Contexte initial	- Une commission communautaire « actions sociales » composée d'un élu de chaque commune du territoire se réunissant régulièrement
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Recueillir, formaliser et partager les données quantitatives pour alimenter l'observatoire du territoire (Pôle emploi, aide alimentaire, déplacement solidaire, CAF, MSA...) - Partager des actualités, projets et problématiques, des points de vue, s'enrichir des pratiques des autres élus tout en conservant la liberté des choix politiques communaux - En lien avec les besoins et situations rencontrées sur le territoire (ex = situations de violences conjugales), mutualiser des réflexions, organiser des temps d'information ou de formations à destination des élus - Alimenter la réflexion locale (CCAS...) avec la dynamique territoriale des autres communes
Public ciblé	Elus membres titulaires de la commission et/ou leur représentant
Pilote de l'action	Communauté de communes Vie et Boulogne
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	Intervenants extérieurs en fonction des besoins
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Communauté de Communes - Portail des élus
Points d'attention	- Relais des élus membres de la commission auprès des autres élus et des services concernés sur leur commune
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de la dynamique territoriale - Mutualisation des réflexions, des projets, des ressources... - Aide à la décision
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des élus - Évolution des pratiques et actions émanant des réflexions portées
Calendrier	A partir de 2022

ENGAGÉE

Accompagnement social	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.3 : Poursuivre la mise en réseau de l'aide alimentaire	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - 3 organismes d'aide alimentaire présents sur le territoire : <ul style="list-style-type: none"> • L'épicerie sociale « Bout'Sol » à Aizenay gérée par CCAS, à destination des habitants de la commune, • L'épicerie sociale au Poiré-sur-Vie gérée par le Secours Catholique, à destination des habitants des communes du Poiré, des Lucs-sur-Boulogne, de Beaufou, de Saint-Denis-la-Chevasse, de la Genétouze et de Bellevigny. • Une distribution alimentaire à Palluau gérée par l'association Action Alimentaire du Pays de Palluau, à destination des habitants des 8 autres communes. ↳ Un fonctionnement propre à chaque structure en fonction de son histoire, des réalités et choix locaux - Environ 400 personnes différentes bénéficiaires de l'aide alimentaire par an - Un nombre de bénévoles important (environ 90) et impliqué nécessaire au bon fonctionnement mais une place complexe. Des bénévoles parfois en manque d'informations ou de formations face à des situations de bénéficiaires - Depuis 2018, soutien matériel (mise à disposition de locaux) et financier de la Communauté de Communes Vie et Boulogne auprès des 3 structures et animation de réunions partenariales pour échanger sur les réalités du territoire, les projets de chacun et renforcer l'harmonisation des pratiques (notamment sur les conditions d'inscription)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre l'organisation de rencontres partenariales : <ul style="list-style-type: none"> • Partage des actualités, des projets et des problématiques, des points de vue, enrichissement des pratiques des autres • Réflexion sur l'harmonisation de l'offre • Elaboration de projets communs : ex = enquête auprès des bénéficiaires (satisfaction du service, propositions, besoins complémentaires...), formation mutualisée des bénévoles
Public ciblé	- Gestionnaires des structures d'aide alimentaire
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Banque alimentaire de Vendée - CCAS - Communes - Département : référent thématique aide alimentaire ; assistantes sociales - CAF
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Banque alimentaire de Vendée - Département
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Diversité de fonctionnement et attentes différentes des participants - Disponibilités et implication des participants - Equité entre les habitants
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite d'une dynamique territoriale et de l'interconnaissance - Mutualisation des réflexions, des projets - Harmonisation renforcée entre les structures - Adaptation de l'offre aux besoins du territoire
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des participants - Évolution des pratiques, des fonctionnements et actions émanant des réflexions portées
Calendrier	A partir de 2022

ENGAGÉE

Accompagnement social	ENJEU 2 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES ENTRE LES ACTEURS LOCAUX
Action 2.4 : Initier une mise en réseau sur les déplacements solidaires	
Contexte initial	<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire rural périurbain, avec une offre de transport en commun peu développé - Le déplacement solidaire participant au maintien de la mobilité, contribuant également au lien social et à la lutte contre l'isolement, en complément de l'entraide en co-voiturage familial, amical ou de voisinage - Cinq dispositifs en place sur le territoire couvrant 5 communes sur 15 : Beaufou, Bellevigny, Le Poiré-sur-Vie, Les Lucs-sur-Boulogne, Saint Denis-la-Chevassse. Des réflexions en cours sur d'autres communes - De janvier à septembre 2021, plus de 160 bénéficiaires différents pour environ 70 chauffeurs bénévoles impliqués - Des fonctionnements variés pour chacun (gestion, critères d'éligibilité, planning, participation financière, rayonnement, place des bénévoles) questionnant l'équité sur le territoire et la lisibilité pour les partenaires (travailleurs sociaux, Mission locale...)
Descriptif de l'action	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuivre le référencement des dispositifs existants (commune, coordonnées, gestionnaire, fonctionnement) et le diffuser pour faciliter l'interconnaissance et les contacts entre acteurs - Questionner les acteurs des dispositifs existants et en projet sur leurs souhaits et leurs besoins et y donner suite
Public ciblé	- Gestionnaires et acteurs du déplacement solidaire volontaires : élus, techniciens, bénévoles
Pilote de l'action	- Communauté de communes
Acteur(s)/ Partenaire(s) associé(s)	<ul style="list-style-type: none"> - Communes disposant d'un dispositif ou en projet - Partenaires sociaux du territoire : centres sociaux, travailleurs sociaux, Mission locale...
Moyens et Ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Moyens financiers et humains des gestionnaires - Union Départementale d'accompagnement à la mobilité solidaire - MSA - Maison Départementale des Associations de Vendée pour des formations, informations auprès des bénévoles
Points d'attention	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'existant et des choix locaux - Diversité de fonctionnement avec des attentes différentes
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien du bénévolat - Interconnaissance entre gestionnaires - Meilleure connaissance des dispositifs et de leur organisation - Mutualisation des réflexions, des projets, des ressources ... - Aide à la décision pour faire évoluer ou créer un dispositif
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de l'enquête - Evolution de l'offre
Calendrier	A partir de 2022

NOUVELLE